

École internationale du Phare

405 rue Sara
Sherbrooke, Québec,
J1H 5S6

Politique linguistique (PEI)



Date de révision : janvier 2025



École internationale
du Phare
PROGRAMME RÉGULIER ET
ÉDUCATION INTERNATIONALE

TABLE DES MATIÈRES

Préambule

| | |
|--|---|
| Mission et vision de l'établissement | 2 |
| Énoncé de politique | 3 |
| But de la politique linguistique | 3 |

Principes généraux et contexte socioculturel

| | |
|------------------------------|---|
| Principes généraux..... | 4 |
| Contexte socioculturel | 4 |

Langue d'enseignement

| | |
|---|---|
| Le français comme langue d'enseignement | 5 |
|---|---|

Langue de la communauté scolaire

| | |
|--|---|
| Le français comme langue de la communauté scolaire | 6 |
|--|---|

Langue seconde

| | |
|-------------------------------------|---|
| L'anglais comme langue seconde..... | 7 |
|-------------------------------------|---|

Langue tierce et multilinguisme

| | |
|--------------------------------------|---|
| L'espagnol comme langue tierce | 8 |
| Soutien au multilinguisme | 9 |

Accès au programme de l'IB

Implication des parents

Liens avec les autres politiques

| | |
|---|----|
| Liens avec la politique d'intégrité | 12 |
| Liens avec la politique d'inclusion | 12 |
| Liens avec la politique d'évaluation..... | 13 |
| Liens avec la politique d'admission | 13 |

Bibliographie

Annexes

Préambule

Mission et vision de l'établissement

Contexte

« Le français est la langue officielle du Québec depuis 1977. La Charte de la langue française a fait du français la langue de l'État et de la loi, aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. ¹»

« Le 1^{er} juin 2022, la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français a été sanctionnée. Elle consacre le français en tant que seule langue officielle et commune au Québec, en consolide le statut dans toutes les sphères de la société, aménage une gouvernance linguistique à la fois forte et neutre et crée un devoir d'exemplarité de l'État à cet effet. Elle fait du français une affaire d'État. ²»

Introduction

À l'école internationale du Phare, la politique linguistique tient compte de différentes obligations légales et éducatives relativement à ce dossier. Elle permet à tous les apprenants de mettre à profit leurs compétences dans un milieu interculturel en côtoyant plus de 50 nationalités différentes. La politique linguistique qui suit fait donc état de la situation actuelle et note les défis à relever pour les années à venir.

À l'école internationale du Phare, la qualité du français est l'affaire de tous. La promotion de la langue passe avant tout par les disciplines, les apprentissages des élèves, les activités, mais également par les communications internes et externes de l'école qui nécessitent un rôle d'exemplarité.

De plus, en raison des nouvelles technologies de l'information et de l'intelligence artificielle qui prennent de plus en plus de place, il devient primordial de placer la communication au centre des enjeux scolaires. Avec le rythme de la vie d'aujourd'hui, il faut s'assurer que les principes de base d'une communication efficace sont encouragés afin d'améliorer les aptitudes langagières des élèves. Une des priorités de notre école se situe ainsi au niveau de l'adoption d'une ligne de conduite claire et acceptée de tous concernant la langue française.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, office québécois de la langue française, Charte de la langue française, 2002.

² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, politique linguistique de l'État. URL

<http://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/langue-francaise>, date de consultation octobre 2022

Énoncé de politique

La politique linguistique de notre établissement s'intéresse à ce qui peut être mis en œuvre pour élaborer des pratiques destinées à l'enseignement du français et de l'anglais et intégrer l'apprentissage des langues à l'apprentissage au sein des groupes de matières.

La langue des écoles, des centres et des autres unités administratives de la Commission scolaire est le français. Les écoles, les centres et les autres unités administratives s'appuient sur les dispositions de la Charte de la langue française dans la gestion du dossier de la langue.³

But de la politique linguistique

Au CSSRS:

- consolider la présence et l'usage du français partout dans la vie de l'école et dans ses manifestations extra scolaires,
- promouvoir l'utilisation d'un français de qualité par les élèves et le personnel.⁴

À l'école internationale du Phare :

- Promouvoir un français écrit et parlé de qualité chez tous les élèves et les intervenants.
- Assurer que l'école utilise un français de qualité dans les communications internes et externes avec les parents, les partenaires et le grand public.
- Valoriser la culture française telle qu'elle est vécue au Québec et dans la francophonie par la promotion de la littérature québécoise et francophone.
- Intégrer les initiatives extérieures de promotion de la culture québécoise et francophone dans les expériences vécues par les élèves tout au long de leur parcours dans notre école.

³ Tiré du document Politique linguistique de la CSSRS - p.2

⁴ Tiré du document Politique linguistique de la CSSRS - p.2

Principes généraux

Les données du tableau ci-dessous font état de la répartition des élèves selon leur langue maternelle. On observe que près du tiers des élèves de l'école n'ont pas le français comme langue maternelle. Maintenant, les 314 élèves inscrits au programme intermédiaire (2024-2025) reflètent en partie le même portrait quant à leur langue maternelle. Cependant, tous les élèves inscrits au programme maîtrisent le français contrairement à plusieurs élèves de l'établissement qui sont dans les classes d'accueil ou intégrés au programme général avec des mesures de francisation.

L'école a un triple défi en termes d'acquisition de langues. Le premier est d'abord de consolider l'apprentissage de notre langue française, pour les élèves dont la langue maternelle est le français. Le deuxième est d'encourager et de stimuler l'acquisition du français pour les élèves dont la langue maternelle est différente. Finalement, stimuler l'intérêt de l'anglais langue seconde afin de faire progresser les apprentissages pour tous les élèves. L'école offre l'espagnol comme troisième langue durant les quatre premières années du PEI.

- Près du tiers de nos élèves n'a pas le français comme langue maternelle.
- Nous intégrons de nouveaux élèves immigrants qui connaissent peu ou pas le français dans nos classes d'accueil. Des mesures de francisation leur sont par la suite offertes en soutien spécifique et adapté.
- Les élèves inscrits au programme d'éducation intermédiaire (PÉI) ont accès à un enrichissement en français et en littérature. Ils ont également accès à un enrichissement en anglais. Finalement, ils apprennent une troisième langue, l'espagnol, durant les quatre premières années de leur cheminement secondaire.
- Le français est la langue utilisée pour les échanges internes et externes. C'est évidemment le français qui est utilisé pour l'enseignement et l'apprentissage (sauf dans les cours d'anglais et d'espagnol).
- Les membres du personnel accordent une importance à la qualité du français.

| | |
|----------------------------|-----|
| Espagnol | 103 |
| Arabe | 66 |
| Dari | 47 |
| Swahili | 23 |
| Anglais | 18 |
| Autre | 15 |
| Kirundi | 15 |
| Sango ou Sangho | 12 |
| Kinyarwanda | 9 |
| Portugais | 9 |
| Créole | 9 |
| Népalais ou Nepali | 8 |
| Russe | 5 |
| Serbe | 5 |
| Kabyle | 5 |
| Ewondo ou Bulu | 4 |
| Ewe | 4 |
| Tagal ou Tagalog ou Pilipi | 4 |
| Somali | 3 |
| Haoussa ou Hausa | 3 |
| Lingala | 3 |
| Tchèque | 2 |
| Serbo-Croate | 2 |
| Dendi | 2 |
| Hébreu | 2 |

| | |
|----------------------|------------|
| Hébreu | 2 |
| Bosniaque | 2 |
| Ukrainien | 2 |
| Tshiluba | 1 |
| Swazi | 1 |
| Malgache | 1 |
| Dioula | 1 |
| Chichewa | 1 |
| Peul | 1 |
| Grec | 1 |
| Bembe | 1 |
| Catalan | 1 |
| Roumain | 1 |
| Vietnamien | 1 |
| Kamba | 1 |
| Tchiluba | 1 |
| Coréen | 1 |
| Turc | 1 |
| Bulgare | 1 |
| Ouolof ou Wolof | 1 |
| Persan | 1 |
| Nyanja | 1 |
| Total général | 401 |

Langue d'enseignement

Le français comme langue d'enseignement

Chaque élève inscrit au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) reçoit un nombre d'heures d'enseignement en français. La répartition est la suivante :

1^{re} secondaire : 8 périodes de 65 minutes x cycle = total de 173 heures

2^e secondaire : 8 périodes de 65 minutes x cycle = total de 173 heures

3^e secondaire : 8 périodes de 65 minutes x cycle = total de 173 heures

4^e secondaire : 6 périodes de 65 minutes x cycle = total de 130 heures

5^e secondaire : 6 périodes de 65 minutes x cycle = total de 130 heures

Le français, langue maternelle, est la langue d'enseignement pour le programme dispensé à l'école. Le contenu du programme est celui que met en vigueur le ministère de l'Éducation du Québec et le programme IB en Langue et littérature ainsi que le programme d'enrichissement de la SÉBIQ. Les élèves développent les compétences suivantes :

- Lire et apprécier des textes variés - Écrire des textes variés - Communiquer oralement

Mesures linguistiques actuellement en place dans l'école

- Les membres de notre personnel, en particulier les enseignants de français, ont une vision très développée des besoins de nos élèves relativement à la culture et la qualité de la langue. Ils ont établi une planification verticale qui permet aux élèves de s'imprégner d'une culture linguistique très développée. Le théâtre, la littérature, la culture autant française que québécoise sont travaillés, discutés et valorisés. Les registres littéraires vus sont très diversifiés et permettent une excellente immersion francophone et historique.
- Dans l'école, plusieurs stratégies concourent à développer de façon significative la maîtrise de la langue par nos élèves. Celles-ci tournent toutes autour du développement de la lecture et de la compréhension de l'importance qu'elle revêt dans tout apprentissage. L'activité « Sors de ta bulle » est primordiale dans notre milieu et nombre de nos élèves y participent pour s'enrichir mutuellement. Le plaisir de lire et d'écrire est mis au premier plan pour améliorer le développement linguistique. D'un autre côté, une équipe d'enseignants travaille à adopter et à mettre en place un référentiel en lecture de manière à acquérir des bases solides et communes pour les années à venir. Une autre équipe, la « brigade culturelle », s'active à mettre en œuvre le développement linguistique des élèves. Concours de lecture, sorties culturelles au théâtre, activités à la bibliothèque, lectures d'été et animations théâtrales par les élèves sont au menu. Cela amène à la fois une valorisation de l'amélioration de la langue maternelle ou d'accueil, mais également une promotion de la bibliothèque de l'école.
- Finalement, notre école regorge de multiples interventions ayant pour effet de stimuler l'ensemble du personnel et de rendre tout un chacun de plus en plus conscient de l'importance pour nos élèves de bien maîtriser la langue afin de progresser dans leurs apprentissages, et ce, dans toutes les *matières*. *Nous osons croire que ces façons de faire contribuent positivement au développement linguistique des jeunes et elles s'intègrent parfaitement à notre politique linguistique.*

Le français comme langue de la communauté scolaire

Dans notre établissement, le français est la langue d'enseignement, c'est aussi la langue majoritaire de notre communauté scolaire. Notre établissement soutient cette langue, notre personnel tente de la faire respecter et de favoriser l'utilisation de celle-ci au sein de notre communauté.

Plusieurs activités culturelles de promotion de la langue française sont organisées afin de valoriser la culture francophone. Par exemple, la visite d'auteurs, les sorties au théâtre, les sorties au Salon du livre, le concours d'écriture : *Sors de ta bulle*, la période projet : création littéraire, la participation au concours de productions littéraires Roland-Dubois, les présentations orales pendant les projets interdisciplinaires de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire, etc.

L'anglais comme langue seconde

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'anglais :

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages de l'anglais est faite par tous les enseignants d'anglais de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- Des projets de lecture enrichissants et variés (romans, revue, journaux, théâtre, poésie) sont proposés aux élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- Une section entière de la bibliothèque de l'école est réservée aux ouvrages en langue anglaise : romans, revues, bandes dessinées, etc.
- Les mots-consignes du PEI pour Acquisition de langue sont fréquemment utilisés de la 1^{re} secondaire à la 5^e secondaire, particulièrement dans les évaluations critériées du PEI.
- Les élèves qui éprouvent des difficultés bénéficient des cours de récupération et remédiation sont offerts par les enseignants à tous les niveaux.
- Les élèves désirant réaliser leur projet personnel de l'IB en anglais peuvent le faire.
- Des voyages de niveau dans des villes anglophones sont proposés habituellement à chaque année.

L'école offre habituellement :

- Ottawa offert aux élèves de 1^{re} secondaire
- Washington - Philadelphie offert aux élèves de 2^e secondaire
- Boston offert aux élèves de 3^e secondaire
- New York offert aux élèves de 5^e secondaire

L'espagnol comme langue tierce

L'espagnol comme la langue tierce est intégré à la grille-matières. Ainsi, les élèves reçoivent un total de 200 heures de cours d'espagnol de la 1^{re} à la 4^e année du secondaire, soit l'équivalent d'un programme de 300 heures.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'espagnol :

- Une section de la bibliothèque de l'école est réservée aux ouvrages en langue espagnole : romans, revues, etc.
- Un cours d'espagnol en option est offert en 5^e secondaire.
- Un voyage linguistique et culturel dans un pays hispanophone est proposé aux élèves de 4^e et 5^e secondaire. L'école offre habituellement le Costa Rica.
- Les élèves désirant réaliser leur projet personnel en espagnol peuvent le faire.
- Dès le début de l'année, les nouveaux élèves qui intègrent le programme intermédiaire doivent faire des cours de mise à niveau en parascolaire.
- Tout au long de l'année, les élèves éprouvant des difficultés en espagnol sont inscrits aux activités de soutien pédagogique et de récupération.

Le multilinguisme

L'école tente de proposer des activités culturelles valorisant les langues et la culture des élèves. Par exemple, le gouvernement étudiant organise une journée rassemblant tous les comités interculturels des écoles de l'Estrie chapeauté par l'organisme Actions interculturelles, sous le thème *La diversité, c'est du monde*.

Les enseignants responsables des activités au PEI tentent de trouver chaque année des conférences en lien avec la culture. De plus, ils tentent de proposer des sorties culturelles intéressantes et enrichissantes.

Soutien au multilinguisme

Soutien aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement

Notre établissement est particulièrement adapté pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Nos classes d'accueil regroupent cette année (2024-2025) environ 80 élèves provenant d'une quinzaine de pays différents dont la langue n'est pas le français. Ces jeunes y séjournent entre 10 et 30 mois, le temps de se familiariser suffisamment avec la langue et la culture pour se voir intégrés, soit dans une classe régulière ; une classe d'adaptation scolaire offrant le cheminement particulier ou des parcours spécialisés comme la Formation de métiers semi-spécialisés (FMS), la Formation préparatoire au travail (FPT); ou même une classe du Programme d'éducation intermédiaire. Le cheminement que chacun suivra ensuite sera adapté à sa réalité, à ses besoins, à sa progression selon son parcours migratoire, sa capacité d'adaptation de même que le désir de ses parents.

En quittant les classes d'accueil, en plus des périodes de français à l'horaire, l'élève peut avoir accès à des mesures de francisation qui viendront renforcer ses apprentissages. Celles-ci représentent des périodes supplémentaires pour aider les élèves à réussir dans toutes les matières.

De plus, des mesures telles que l'usage d'un dictionnaire électronique ou l'ajout de « tiers temps » (prolongation du temps accordé aux évaluations) consignées au plan d'intervention (PI), sont appliquées pour les élèves qui en ont besoin. L'utilisation d'outils de références dans la langue maternelle de l'élève immigrant est également permise dans la majorité des cas. Enfin, les évaluations de ces élèves sont aussi adaptées à leur progression.

Lorsque leur cheminement le nécessite, des mesures d'intégration scolaire (IS) s'appliquent et donnent lieu, dans les premiers temps, à une exemption d'évaluation (MEES). Par la suite, ils sont soumis aux mêmes évaluations que les autres élèves et, s'ils sont inscrits au PÉI, ils sont évalués selon les critères d'évaluation détaillée du programme du BI.

Nous comptons également dans notre école des enseignants-ressources qui travaillent auprès des élèves ciblés avec des difficultés ou des troubles d'apprentissage. Les interventions ne touchent pas que la langue d'enseignement, mais elles sont orientées de façon spécifique vers le développement d'une meilleure maîtrise de la lecture et de l'écriture. Ainsi, différentes mesures d'adaptation, plusieurs stratégies et outils sont utilisés pour assurer un soutien et un suivi dont l'objectif est de favoriser la réussite chez ces élèves :

- tests diagnostiques;
- enseignement de méthodes de lecture et de techniques de correction;
- utilisation de dictionnaires spécialisés (Eurêka) ou électroniques;
- utilisation de trousseaux TIC (ordinateurs adaptés aux besoins des élèves) pouvant intégrer des logiciels d'aide à l'écriture (WordQ, Antidote, Audacity) ;

Ces mesures permettent aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage de persévérer et de progresser vers la réussite.

Accès au programme de l'IB

Un soutien dans l'apprentissage de la langue française est donné aux élèves issus de d'autres cultures (immigrants). Cette mesure est obligatoire et appuyée par le ministère (MEES).

Les élèves ayant des troubles d'apprentissage ayant un effet sur l'expression écrite ou orale bénéficient de moyens d'adaptation leur permettant d'évoluer au sein du programme en langues A, B ou tierce. L'accès à différents outils est possible. Par exemple, WordQ, Antidote, Eureka, Lexibook, Usito, etc. Toutes ces mesures sont répertoriées dans le cadre d'un plan d'intervention.

Implication des parents

Pratiques de l'établissement

L'intégration et l'implication des parents dans le milieu scolaire, consiste à intégrer les parents dans la vie de l'école, la scolarité de leur enfant, les activités de la classe ou encore d'autres aspects de l'école. Peu importe la langue parlée à la maison, le parent doit pouvoir s'impliquer.

- Envoi de l'information à la maison, les parents doivent consulter les différents documents offerts par l'école afin de connaître les outils mis à sa disposition. Si les parents en font la demande, l'école envoie l'information dans une autre langue que le français ;
- Tous les parents sont invités aux différentes réunions et peuvent faire partie de différents comités (conseil d'établissement) ou du comité de parents PEI ;
- Pour les réunions de parents (informations, bulletin ou autre) le parent peut faire appel à un traducteur si nécessaire.
- Tous les parents doivent considérer les ressources à utiliser ainsi que les pratiques à mettre en œuvre pour impliquer les parents dans la préparation du profil linguistique et du développement langagier de leurs enfants.
- Les parents doivent avoir le souci d'appuyer l'école dans sa démarche de développement de la qualité de la langue française.
Ils encouragent leur enfant dans l'usage et l'apprentissage d'un français de qualité.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'intégrité

Les principes et les valeurs décrits dans la politique d'intégrité s'appliquent à la politique linguistique. Le respect du droit d'auteur prend une grande place dans l'apprentissage des langues. Le respect des règles de citation et de notes de bas de page doivent prendre une place essentielle dans les tâches écrites puisque l'élève sera appelé à citer l'auteur pour appuyer ses propos. Les références sont non seulement un moyen sûr de prévenir les conséquences négatives du plagiat, mais aussi une excellente occasion de développer les compétences de pensée critique des élèves. L'élève devra faire la distinction entre ses idées et les idées d'auteur. Il appuiera son propos des extraits de texte, le respect du droit d'auteur prend toute son importance.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'inclusion

Tel que mentionné dans le politique d'inclusion, l'école soutient les élèves ayant des difficultés d'adaptation, quelles qu'elles soient, incluant des difficultés reliées à l'utilisation de la langue. Elle assure la mise en place de pratiques garantissant à tous les apprenants une intégration et un accès égal au programme PEI.

Il est donc important de tenir compte des profils d'apprentissage variés au sein de nos groupes afin de permettre à chaque élève de se développer à son plein potentiel.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'admission

La recommandation de l'enseignant titulaire au primaire est obligatoire pour intégrer le programme PEI en 1^{re} secondaire. Donc, l'école tient compte dès le départ des habiletés linguistiques au 3^e cycle primaire des nouveaux élèves au programme PEI. Lors de l'inscription, on demande aux parents de nous indiquer un choix d'anglais (régulier ou enrichi) selon le degré d'aisance des élèves en anglais (classe intensive en 6^e année, parle anglais à la maison, scolarisation en anglais, etc.). Ces commentaires ne sont considérés que pour placer l'élève dans des groupes classes. L'élève qui suit le cours enrichi aura le code cours enrichi du MEES.

Liens entre la politique linguistique et la politique d'évaluation

Dans l'apprentissages des langues, l'évaluation diagnostique prend une grande importance. Il est essentiel pour les enseignants de connaître le degré de maîtrise des compétences langagières des élèves puisque ces derniers peuvent offrir, comme précédemment mentionné, des profils linguistiques très différents. L'évaluation formative sera essentielle pendant les activités d'apprentissage puisque cette dernière permettra à l'enseignant de se rendre compte des forces des élèves et de leurs défis. Il pourra ainsi ajuster son enseignement pour s'assurer d'outiller convenablement tous les élèves et les mener vers la réussite.

Bibliographie

BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Le Programme d'éducation intermédiaire : Des principes à la pratique, 2017, 85 pages.

BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2020, 50 pages.

ÉCOLE OZIAS-LEDUC, Politique linguistique, site internet, adresse URL : <https://oziasleduc.csp.gc.ca/>
14 janvier 2025